

La Ville de Magog présente son budget 2022

Magog, le 7 décembre 2021 – Les membres du conseil municipal de la Ville de Magog ont adopté, hier soir, lors d'une séance extraordinaire, le budget de fonctionnement 2022 qui totalise 92,6 M\$.

Pour une résidence d'une valeur moyenne de 316 800 \$, l'augmentation du compte de taxes sera de 1,9 %. À ce pourcentage s'ajoutent les services tarifés liés aux collectes des matières résiduelles, au réseau municipal d'aqueduc et d'égout ou à la vidange des fosses septiques.

Le budget a été élaboré pour limiter l'impact financier chez les Magogois. Le nouveau rôle d'évaluation a fait bondir la valeur des propriétés sur le territoire, ce qui aurait pu avoir un impact important sur le compte de taxes. C'est pourquoi le taux de taxes a été abaissé de façon significative, permettant à la Ville de Magog de présenter un budget avec une augmentation du compte de taxes qui est sous l'IPC.

La mairesse s'est montrée très satisfaite de ce premier budget déposé par le nouveau conseil municipal. « Nous avons été en mesure de limiter l'augmentation malgré la forte hausse de l'indice des prix à la consommation, l'augmentation de certains services tarifés et la planification des travaux pour détourner les eaux usées du secteur Omerville. Ce sont des éléments sur lesquels nous avons très peu de contrôle et qui auraient pu avoir des impacts majeurs sur notre compte de taxes. Si nous avons réussi à limiter l'augmentation, c'est particulièrement grâce à la croissance de la ville qui génère beaucoup de nouvelles valeurs taxables qui nous permettent d'augmenter nos revenus, d'améliorer les services offerts, et ce, sans augmenter la charge fiscale des citoyens. »



Le président de la Commission des finances, M. Samuel Côté, ajoute que « le budget permettra à la Ville d'entamer des projets attendus par la population tels que la déviation des eaux usées du secteur Omerville, l'élaboration des plans et devis pour le nouveau skatepark et la réalisation du projet de l'aréna sur lequel le conseil municipal se positionnera sous peu. Comme l'environnement est au cœur de nos préoccupations, nous avons également prévu préparer, en 2022, notre plan d'action pour la protection de nos cours d'eau. »

Faits saillants :

- Indice des prix à la consommation en forte hausse à 4,7 %;
- Augmentation marquée des nouvelles constructions et rénovations;
- Baisse du taux de taxes pour tenir compte de l'augmentation des valeurs du nouveau rôle foncier 2022, 2023, 2024;
- Augmentation marquée des droits de mutation;
- Augmentation du coût de déneigement;
- Début des travaux à l'usine d'épuration des eaux usées de la rue Hatley;
- Gestion rigoureuse des fonds publics pour limiter la hausse de taxes sans hypothéquer les années à venir.



Budget 2022 en chiffres :

Budget	92,6 M\$
Revenus municipaux	61,8 M\$
Excédents d'Hydro-Magog	5,8 M\$
	(2,3 M\$ serviront à financer des investissements en immobilisation)
	43 \$
Augmentation de la tarification des services	(secteurs desservis) 17 \$
	(secteurs non desservis)
Taux de taxes relatif à la dette	0,112 \$
	Secteurs desservis :
Valeur du compte de taxes pour une	2 788 \$(+82 \$/3,0 %)
résidence de valeur moyenne de 316 800 \$	Secteurs non desservis :
	2 441 \$(+56 \$/2,3 %)

Le budget 2022 est disponible sur le site Internet de la Ville de Magog à ville.magog.qc.ca/budget.

Rappelons que cet automne le [programme triennal d'investissement](#) et le [rôle d'évaluation foncière 2022-2023-2024](#) ont également été déposés. Il est possible de les consulter sur le site Internet de la Ville de Magog.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

